

Résultats complets de la collecte des idées relatives au projet du territoire

2.1.1. Au titre des actions à mener pour positionner le territoire, de manière innovante, sur le plan des structures d'accueil

- Accompagner les communes désireuses d'obtenir un label patrimonial (ex : Petites cités de caractère)
- Améliorer l'accès aux réseaux de téléphonie mobile
- Aménager le centre bourg de Saint Michel en l'Herm pour favoriser l'accès aux sites patrimoniaux, dont La Dive
- Bâtir un village touristique sur pilotis
- Construire un réseau d'hébergements de type léger, pour usage itinérant, et en priorité dans les parties constituant des « dents creuses »
- Créer de la synergie entre hébergeurs et les autres acteurs et favoriser la constitution d'un réseau d'ambassadeurs
- Créer un ponton de mer pour plonger et sauter
- Créer une navette entre le nord et le sud du territoire
- Déployer des technologies favorisant la connaissance du territoire et la pratique de balades (ex : Baludik)
- Développer des hébergements mobiles ou éphémères
- Développer des offres d'accueil pour groupes (3), de grande capacité, entre autres sur le littoral pour des groupes
- Développer l'accueil et les services adaptés pour personnes à mobilité réduite
- Développer la thalassothérapie et thermalisme
- Développer le nombre d'hôtels sur Luçon
- Développer le WiFi (implant de bornes)
- Développer les hébergements insolites (ex : bulles, cabanes dans les arbres ou sur l'eau) (3)
- Développer les liaisons du territoire avec la gare et l'aéroport de La Rochelle
- Développer les marchés de producteurs locaux
- Développer les transports publics entre Le littoral et le rétro-littoral
- Développer un réseau de transport en commun, utilisable toute l'année, et parfaitement maillé
- Développer une offre de logement pour les saisonniers
- Disposer d'un office de tourisme plus itinérant, moins figé et avec des lieux d'accueil modernisés
- Faire du Sud Vendée littoral, un territoire écologique
- Favoriser le déploiement du Label qualité tourisme
- Favoriser les Labellisations des offres touristiques
- Gérer la taxe de séjour à l'échelle intercommunale
- Harmoniser la signalétique touristique
- Mettre en exergue les hébergements adaptés aux clientèles en situation de handicap
- Mettre en œuvre une politique incitative en faveur des hébergements de qualité, voire sanctionnant les « mauvais élèves »
- Moderniser et rendre les espaces d'accueil plus conviviaux
- Ouvrir le sud Vendée littoral sur ses voisins (ex : Charente Maritime), notamment via les transports en commun
- Produire des activités de yoga et de « digital detox »
- Promouvoir l'hôtellerie
- Ré-ouvrir le port de Luçon avec un accès à la mer
- Thématiser les hébergements en lien avec l'identité du territoire (ex : nature, vélo)
- Utiliser les hébergements de tourisme pour en faire des lieux de formation

2.1.2. Au titre des actions à mener pour positionner le territoire, de manière innovante, sur le plan du tourisme à vélo

- Aménager des aires de services pour le public cycliste

- Aménager les bourgs et villages pour mieux accueillir la circulation cycliste
- Construire une offre Oenotourisme vélo autour de Mareuil sur Lay, avec hébergements adaptés
- Construire une offre vélo utilisable aussi en tourisme d'affaires et incentive
- Créer de l'évènementiel "vélo" (2) dont avec visites de sites touristiques
- Créer des offres dédiées au vélo (nuitée + restauration + services)
- Créer un circuit thématique à vélo pour découvrir le patrimoine
- Créer un circuit vélo en arrière littoral
- Créer un itinéraire valorisant la Vallée du Lay, connecté avec le nord de la Vendée
- Créer un réseau vélo reliant toutes les communes et maillant tout le Sud Vendée littoral (3)
- Créer une boucle cyclable permettant au Camping de Chaillé les marais de recouvrer le label "Accueil vélo"
- Développer des applications avec cartes interactives (vélo, rando, etc ...)
- Développer des bornes de recharge pour VAE (2)
- Développer l'accueil dans des hébergements atypiques le long des grands circuits vélo en itinérance
- Développer l'accueil des randonneurs (à pied, à vélo, à cheval) par des structures légères, chez des particuliers accueillants
- Développer l'accueil vélo individuel (ex: cabanes en bois dans les campings)
- Développer un réseau de loueurs et de réparateurs vélo sur le territoire
- Disposer d'un bus journalier reliant les communes du Sud Vendée littoral utilisable par les cyclistes
- Encourager (financièrement) le déploiement du label « accueil vélo »
- Favoriser le réseau cyclable connectant la gare de Luçon aux hébergements "Accueil Vélo"
- Favoriser le tourisme à vélo
- Mettre en place des liaisons entre chaque circuit vélo (boucles et Vendée vélo)
- Mieux entretenir le réseau cyclable existant (cf. trop d'herbes et d'ornières)
- Offrir des systèmes d'hébergement pour les cyclotouristes et/ou randonneurs à pied
- Organiser des circuits à vélo avec des guides dédiés
- Proposer des itinéraires vélos à thématiques : patrimoine, gastronomie, familiale...
- Trouver une solution de transport de bagages pour les cyclistes

2.1.3. Au titre des actions à mener pour positionner le territoire, de manière innovante, sur le plan du tourisme de nature

- Aménager des espaces de contemplation
- Avoir une meilleure gestion de l'espace (pas de pesticides, recyclage, poulaillers, hôtels à insectes)
- Communiquer davantage sur les segments tourisme de nature et tourisme ornithologique
- Créer des parcours thématiques avec du guidage
- Créer une offre "canoë" sur le Lay (circuit)
- Créer une réserve naturelle dans la partie bocagère du nord de la CCSVL
- Développer des structures d'accueil « haut de gamme » positionnés sur le thème « nature » (2)
- Favoriser le sport dans les espaces naturels (notion de Nat' Mouv : parcours sportifs en milieux naturels)
- Favoriser les hébergements insolites "nature"
- Installer des toilettes sèches sur les sites isolés
- Proposer des ballades de nuit pour sentir la pinède et la mer

2.1.4. Au titre des actions à mener pour positionner le territoire, de manière innovante, sur le plan de l'évènementiel et de l'activité culturelle

- Bâtir des festivals en début de saison
- Bâtir un festival à destination des jeunes
- Bâtir un festival d'ornithologie
- Bâtir un festival de musique (2) dans des lieux d'exception (ex : jardins, cathédrale, églises)
- Bâtir un festival itinérant sur tout le territoire
- Bâtir un son et lumière pour l'Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm

- Bâtir un spectacle qui présente l’histoire du territoire, tout public, et autour de l’abbaye de Saint Michel en l’Herm
- Créer des temps et des espaces de rencontres conviviaux au Grand séminaire de Luçon
- Créer une grande manifestation emblématique du territoire
- Créer une offre “Les Déferlantes “ (offre déjà présente sur d’autres territoires de la Vendée, dont La Tranche sur mer)
- Développer des courses de chevaux sur les plages
- Développer le théâtre de rue
- Organiser des “ Tour de Vendée” à thème : la Vendée des jardins, la Vendée du patrimoine religieux, la Vendée de l’agriculture ...
- Organiser des foires sur le tourisme
- Proposer des évènements « jeunes »
- Valoriser un bâtiment architectural remarquable

2.1.5. Au titre des actions à mener pour positionner le territoire, de manière innovante, sur le plan de l’image de la destination

- Avoir un positionnement “douceur de vivre “en sud Vendée
- Avoir un positionnement du territoire « Slow Tourisme »
- Avoir une stratégie commune pour les 2 Offices de tourisme au sein de la CCSVL (2)
- Capitaliser sur le Centre culturel de la Fondation William Christie - Les Arts Florissants
- Capitaliser sur le tourisme nautique
- Créer un spectacle historique sur le sujet du “golfe des Pictons”
- Créer une liaison du territoire avec les aéroports de La Rochelle et Nantes
- Développer le « sport santé » et les activités de “bien-être”
- Développer le tourisme favorisant la relation entre touristes et population locale
- Développer le WIFI et la 4G sur le territoire
- Favoriser les échanges avec les territoires voisins
- Filmer avec un drone la pratique du vélo sur la Vélodyssée
- Intégrer le pôle Métropolitain “Niort - La Rochelle - Fontenay – Rochefort”
- Maintenir le sud Vendée littoral dans le « grand sud Vendée »

2.2. Définition de l’action à mener en faveur de l’évolution qualitative de l’offre touristique locale

- Accompagner les hébergeurs à atteindre la marque Qualité tourisme
- Accompagner les hébergeurs dans des processus de labellisation (ex : Gites de France) (2)
- Aider les propriétaires à créer des images positives du territoire
- Améliorer l’accès aux réseaux (TV et WiFi)
- Changer l’état d’esprit des hébergeurs pour qu’ils soient davantage promoteurs du territoire
- Communiquer davantage sur les formations dédiées à la professionnalisation des hébergeurs
- Communiquer sur une offre « structurée” sur le site de l’OT (3)
- Conforter les démarches dédiées aux hébergeurs liées à l’environnement et aux démarches de qualité
- Créer un label « Bienvenue en Vendée » avec une charte de qualité et des petits cadeaux à offrir
- Désaisonnaliser les activités en ouvrant plus longtemps
- Développer des centres de vacances pour l’accueil des groupes, notamment sur le littoral (2)
- Développer des hébergements haut de gamme (4 et 5 étoiles) (2)
- Développer l’hôtellerie (3) dont à Luçon (2)
- Développer l’offre de grande capacité et pour groupes (3) dont à la ferme et à prix modéré (1)
- Développer les hébergements collectifs du type « auberge de jeunesse »
- Développer les offres accessibles aux PMR
- Diversifier la gamme des hébergements
- Encourager les avis clients sur le Web
- Enrichir le site internet et mieux le référencer en France et en Europe

- Faciliter la maîtrise des langues étrangères dans les équipements touristiques et plus traduire les documents
- Faire des hébergeurs des ambassadeurs du territoire (formation à la connaissance du territoire)
- Favoriser l'adhésion des acteurs locaux à des grandes chaînes (dont HPA)
- Favoriser l'accueil des clientèles étrangères dans les hébergements et les activités
- Favoriser l'adaptation des hébergements à l'accueil des personnes en situation de handicap (2)
- Favoriser l'apprentissage des langues étrangères
- Favoriser l'échange entre les hébergeurs pour partager et diffuser des bonnes pratiques (ex : clubs) (2)
- Favoriser l'usage des hébergements à la nuitée
- Favoriser la création d'une hôtellerie atypique (ex : vue sur le Marais...)
- Favoriser la création d'une grande salle de séminaire avec offre d'hébergement associée
- Favoriser la création d'hébergements insolites (ex : roulottes fixes, cabanes dans les arbres, yourtes) (2)
- Favoriser la création d'hébergements pour clientèle équestre
- Favoriser la création d'un hébergement du type village de vacances au bord de la mer
- Favoriser la création d'une hôtellerie dans des bâtis de caractère
- Favoriser la création d'une offre de thalassothérapie
- Favoriser la création de chambres d'hôtes
- Favoriser la création ou la transformation des offres vers plus d'écologie
- Favoriser la production d'ateliers en lien avec les hébergements (ex : cours de cuisine)
- Favoriser le camping chez les particuliers pour des demandes restreintes
- Favoriser le classement et la qualification des hébergements touristiques (3)
- Favoriser le marketing Web
- Favoriser le recours aux produits locaux par les restaurateurs
- Favoriser les hébergements de qualité (notamment avec aide externe) (2)
- Favoriser les hébergements insolites et atypiques
- Former les hébergeurs à la découverte du territoire
- Former les hébergeurs pour qu'ils intègrent ou relient leur hébergement avec des activités (ex : culture, pêche, vélo)
- Former les personnels pour professionnaliser l'accueil touristique
- Harmoniser la signalétique touristique
- Imposer des photos de qualité dans les outils de communication
- Inciter financièrement les prestataires à rénover et à qualifier l'offre (cf. label à l'échelle de la CC, donné par la SPL, les mairies ...)
- Lutter contre le vieillissement des hébergements
- Mettre en œuvre une opération programmée d'aide à la modernisation de l'accueil chez l'habitant
- Ne pas favoriser AirBnB et consorts, mais s'en inspirer pour évoluer
- Ne pas favoriser la création d'offres haut de gamme
- Personnaliser l'accueil au sein du territoire en jouant sur un positionnement « terroir »
- Rendre obligatoire (imposer) le classement ou la labellisation des hébergements (3)
- Responsabiliser les hébergeurs à proposer des offres au juste prix (ne pas prendre les touristes pour des pigeons !) - bon rapport qualité prix (2)
- Revoir les critères des chambres d'Hôtes, augmenter le nombre et améliorer la qualité
- S'assurer de la bonne connaissance du territoire Mettre en œuvre une navette intercommunale gratuite
- Subventionner la rénovation de l'hôtellerie
- Thématiser et coupler des hébergements avec des activités (ex : pêche dans le marais poitevin, barque à disposition ...) (2)

2.3. Définition de l'action à mener pour diversifier l'équipement de la destination, tant sur le littoral, que dans l'arrière-pays

- Améliorer la qualité architecturale des constructions via le PLUI (cf. façades et toitures)
- Améliorer la qualité paysagère des routes et rond-points (ex : scénariser ...)
- Améliorer les conditions d'accueil des logis et jardins du Sud Vendée Littoral (car peu ouverts)

- Bâtir des « city stade » pour les publics enfants
- Bâtir un projet structurant permettant de qualifier et identifier le Sud Vendée Littoral à l'extérieur
- Bâtir un site de pêche aménagé et de qualité
- Connecter l'A83 au territoire (cf. modernisation des tronçons routiers correspondants)
- Créer des animations autour des enfants pour retracer l'histoire du territoire
- Créer des hébergements insolites (ex : cabanes dans les arbres)
- Créer un site Internet regroupant toutes les associations afin d'avoir leurs informations
- Créer une Maison de la Vendée, à Paris
- Développer des partenariats à l'image de celui bâti entre la LPO et Escursia
- Développer l'accessibilité des offres aux personnes en situation de handicap
- Développer la signalétique sur le territoire (2)
- Développer le numérique
- Développer le tourisme équestre
- Développer les aires d'accueil et de services pour vélo
- Développer les boucles cyclables
- Développer les liaisons avec les autres territoires et désenclaver le SVL (2)
- Développer les liaisons douces entre littoral et arrière littoral
- Développer les loueurs de vélo en retro-littoral (2)
- Développer les promenades en barque dans le marais et les rivières (2)
- Développer les visites guidées dans les communes qui ont un riche patrimoine
- Développer une offre de tourisme d'affaires
- Elargir l'offre sur de nouvelles thématiques (jardins...)
- Faire cohabiter agriculture et tourisme et favoriser l'agritourisme
- Faire émerger à offre de thermalisme (thalassothérapie)
- Favoriser et valoriser des manifestations qui se déroulent pendant les « petites vacances »
- Favoriser l'usage des audio guides dans les sites touristiques
- Favoriser l'usage des ports locaux de plaisance (dragage à faire)
- Favoriser l'usage des réseaux pour mobiles
- Favoriser le co-voiturage
- Favoriser le tourisme de cabotage nautique
- Favoriser les liens avec les autres territoires (ex : départements limitrophes)
- Fédérer les acteurs locaux (hébergeurs, activités, restaurateurs ...) pour créer des séjours et produits
- Former les hébergeurs à l'accueil des touristes
- Former les hébergeurs à une meilleure connaissance du territoire et ses aménités (2)
- Former les hôtes à la connaissance des différents éléments naturels du territoire
- Informer sur les liaisons pédestres et cyclables inter territoires
- Installer des bornes d'information dans les lieux de passage
- Lancer un appel à projet pour favoriser et accompagner le tourisme d'itinérance et la thématisation des produits et séjours
- Mailler le territoire en solutions de transport en commun
- Mettre en avant les produits locaux de qualité (AOC, AOP ...)
- Mettre en place des services de transports collectifs (2)
- Mettre en place des transports gratuits littoral/retro-littoral
- Multiplier les aires de jeux et aires de pique-nique
- Rejoindre le pôle métropolitain (cf. Fontenay + Niort + La Rochelle et Rochefort).
- Valoriser l'image du rétro littoral et du bocage

2.4. Définition de l'action à mener pour favoriser l'élargissement de la saison touristique

- Améliorer la communication par Internet en investissant par l'achat de mots clés (Google Ads)
- Améliorer la qualité des hébergements
- Améliorer les outils favorisant la communication (téléphonie et Internet)
- Avoir des hébergements et des restaurants de qualité

- Bâtir un événement majeur pour identifier le territoire, durable dans le temps, apportant du rayonnement au territoire (2)
- Bâtir une fête des vendanges
- Capitaliser sur les migrations des oiseaux au printemps et à l'automne
- Cibler et proposer des séjours à des clientèles seniors (via des agences spécialisées) (4)
- Cibler la clientèle de retraités en camping-car
- Cibler les clientèles étrangères susceptibles de venir hors saison
- Commercialiser des multi-activités (sport, culture, nature) à des prix attractifs
- Communiquer sur les conditions météo lorsqu'elles sont favorables
- Créer des événements hors saison (5) dont à prix cassé (1)
- Créer un événement autour du vin nouveau et des vendanges
- Créer un festival d'art baroque complet et autour des Arts florissants (ex : jardin, peinture, littérature ...)
- Créer un festival de musique au printemps pour lancer la saison
- Créer un festival, d'une durée assez longue, et hors saison (ex : ornithologie) (2)
- Créer une offre de thalassothérapie
- Créer une ou des manifestations à l'image du marathon de La Rochelle
- Développer des activités d'intérieur (expositions et spectacles)
- Développer l'attrait culturel et patrimonial de l'ensemble du Sud Vendée littoral
- Développer la communication interne
- Développer le tourisme affinitaire susceptible d'être fréquenté hors saison estivale (ex : pêche, ornithologie, voile) (2)
- Développer le tourisme d'affaires (3) dont à partir d'hébergements disposant de salles de réunion (1)
- Développer les activités de pleine nature (ex : randonnée pédestre, vélo ...)
- Développer les boucles et pistes cyclables (cf. Île de Ré)
- Développer une offre toute saison à l'image de ce qui existe en montagne (ex : cures thermales, randonnée)
- Diffuser plus précocement les brochures de l'office de tourisme
- Elargir les ouvertures des hébergements, commerces et sites, toute l'année (4)
- Élargir les temps de vacances scolaires et faire en sorte que la rentrée scolaire se fasse le 15/09
- Exploiter les pépites sous la forme de thèmes pour favoriser la communication extérieure
- Faire « venir le soleil » pour favoriser la fréquentation
- Favoriser la durée des séjours des résidents secondaires
- Favoriser la labellisation de communes en « Petite cité de caractère »
- Favoriser le tourisme de niche, susceptible de produire une fréquentation « hors saison » (ex : ornithologie ...) (4)
- Favoriser les interconnexions avec les territoires voisins à l'image de la construction d'offres élargies (notion de « métropole Centre Atlantique »)
- Favoriser les séjours du type « classe de découverte et nature »
- Harmoniser les ouvertures et fermetures des prestataires locaux (activités, restauration ...) (4)
- Mieux communiquer sur les contenus « hors saison » de la destination
- Mieux former les prestataires locaux
- Mieux prendre en compte la dimension paysagère, diversifiée, du territoire dans les projets touristiques
- Organiser des journées du patrimoine dès Pâques et jusqu'à la Toussaint
- Organiser des stages d'activités multiples en avant et en après saison
- Ouvrir davantage les bureaux de l'office de tourisme en hors saison (2)
- Ouvrir les activités plus tôt
- Ouvrir les monuments en toutes saisons, dont les églises, en trouvant des bénévoles à cette fin
- Prolonger les animations en arrière-saison
- Promouvoir les périodes de grandes marées
- Proposer des activités autour du vignoble et du vin
- Proposer des hébergements via la communication relative aux événements locaux
- Réduire le budget des outils imprimés en faveur des outils internet
- Revoir la communication pour montrer des expériences toute l'année (ex : balades sur la plage ...)

- S'approprier la marque « Marais poitevin »
- Soigner la dimension paysagère des villages
- Valoriser les structures et entreprises qui font des efforts pour ouvrir en hors saison et encourager les acteurs à aller dans cette direction
- Viser la qualité irréprochable des hébergements, prestations et activités, ouvertes hors saison